

Les parcs naturels régionaux : apports à l'aménagement et développement durable des territoires et perspectives

Déclaration du groupe Outre-mer

L'intérêt majeur de nos travaux est de mettre en évidence ces outils très originaux de gouvernance que sont les Parcs naturels régionaux (PNR), sont d'une indéniable efficacité pour promouvoir le développement durable à l'échelle locale et constituent ainsi :

Une belle forme de déclinaison concrète du slogan énoncé par René Dubos en 1977, « penser global - agir local ».

Un exemple à suivre et un plaidoyer pour une application plus systématique des principes de subsidiarité et de démocratie participative locale tout en conservant à l'État et à l'Europe tout leur rôle d'accompagnateur bienveillant des collectivités locales.

Aussi, les préconisations formulées visant à pérenniser et renforcer progressivement le recours aux PNR pour co-construire les politiques et plans d'actions publics tout en constituant également un outil de promotion des territoires souvent dotés d'une forte identité naturelle et culturelle.

Seules deux collectivités d'Outre-mer, la Martinique et la Guyane, sont dotées de PNR aujourd'hui alors que ces territoires comptent de très importants Parcs naturels nationaux ; à la Réunion, en Guadeloupe et en Guyane. Il ne nous paraît pas utile de recommander la création de nouveaux PNR Outre-mer mais plutôt de favoriser la subsidiarité dans leur gouvernance.

Chaque collectivité ultramarine est riche de patrimoines à la fois naturel, culturel et humain exceptionnels qu'il convient à la fois de préserver et de valoriser. Telle était l'une des conclusions majeures de l'avis que le CESE a rendu sur le projet de loi Égalité Réelle Outre-Mer et plus récemment sur l'*avis Promouvoir le tourisme durable dans les Outre-mer*.

Aussi, le processus d'élaboration et de déclinaison dans les collectivités territoriales d'Outre-mer des « *modèles propres de développement durable* » et des « *plans de convergence* » tels que prévus par la loi EROM, qu'il convient d'envisager les potentiels modèles de PNR. En s'inspirant tant des méthodes de mise en œuvre de démocratie participative locale que de

source d'inspiration pour dupliquer des solutions et innovations expérimentées dans les PNR permettant de promouvoir le développement durable.

Le groupe de l'Outre-mer a voté l'avis.